

*The Prosperous Years* is not exciting reading. It does not develop grand or profound theories. Given the commission, however, and without the first two volumes on which to build, Rea is to be congratulated on having chosen a more modest goal and on having achieved it.

R.F. Neill  
Carleton University

\* \* \*

Julius R. Ruff — *Crime, Justice and Public Order in Old Regime France. The Sénéchaussées of Libourne and Bazas, 1696-1789*. London, Croom Helm, 1984, 211 p.

Le développement progressif de l'Histoire, de plus en plus orientée vers une histoire sociale soucieuse d'analyser, souvent à l'aide de méthodes quantitatives, les attitudes et comportements du peuple, explique pourquoi, dans les années 1960 et 1970, les historiens se sont davantage intéressés aux crimes et criminels des sociétés pré-industrielles. En France, de nombreuses études sur des bailliages et présidiaux de Normandie, de la France du Nord et du Languedoc ont permis de cerner certains des comportements déviants des peuples de ces régions. La monographie de Julius R. Ruff s'inscrit dans le prolongement de ces recherches en s'attachant à l'analyse de la justice criminelle d'une région encore peu étudiée par les historiens français: le sud-ouest de la France. Plus spécifiquement, elle porte sur deux sénéchaussées de la région de Bordeaux: Libourne et Bazas au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Procédant par échantillonnage, le professeur Ruff a choisi d'étudier la justice criminelle du roi et la criminalité légale à trois époques différentes: 1696-1700, 1738-1742, 1770-1789. Il a pu recueillir ainsi 1 141 affaires criminelles.

Le volume que Julius R. Ruff a publié en 1984 est l'essentiel d'une recherche commencée il y a plus d'une dizaine d'années et couronnée en 1979 par l'obtention d'un Ph. D. à l'Université de la Caroline du Nord. L'ouvrage s'ouvre par une brève description géographique, administrative, économique, sociale et culturelle des sénéchaussées de Libourne et Bazas. Il traite ensuite de l'appareil judiciaire mis en place dans la France d'Ancien Régime puis il vérifie comment dans la pratique, à Libourne et Bazas, cet appareil fonctionnait. Doté d'une bonne connaissance des institutions judiciaires, l'auteur conclut que la justice criminelle du roi à Libourne et Bazas était lente, coûteuse et peu efficace pour contrôler les conduites déviantes. La région se distingue donc très peu des autres territoires français étudiés, et là comme ailleurs les juges font preuve de commisération et atténuent la rigueur de certains châtements qu'ils considèrent trop sévères.

La deuxième partie de la monographie est consacrée à l'étude spécifique des 1 141 affaires criminelles retrouvés. Regroupées en crimes de violence contre la personne, contre la propriété d'autrui, l'ordre public et les mœurs, les cas sont analysés selon la méthodologie habituelle à ce genre d'études. Chacune des catégories de crime est examinée en fonction des types de délit, de ceux et celles qui les commettent et en sont victimes, des saisons, des jours et des lieux. La criminalité qui se dégage de cette analyse en est une de violence contre la personne, principalement. En particulier, nous sommes en présence d'une criminalité de peu d'importance où les voies de fait et injures prédominent. Bref, une criminalité comme il s'en rencontre à l'époque dans d'autres régions de France. Des crimes contre les biens, l'ordre public, la religion et les mœurs ont aussi été commis dans les deux sénéchaussées étudiées mais leur nombre n'a jamais aussi été important que les violences contre la personne.

Utilisant les méthodes quantitatives, Julius R. Ruff a mené son enquête de façon rigoureuse et méthodique. Il a dû bien décrire ce que ses sources lui montraient mais malheureusement son étude s'arrête là: à la simple description des faits. Le professeur Ruff semble manquer d'imagination pour aller au-delà des chiffres. Il ne faut d'ailleurs pas considérer les données quantitatives fournies par

les archives de la justice criminelle du roi comme des absolus mais plutôt comme des indications de certaines tendances sociales. C'est ainsi que l'étude de la délinquance devient alors utile pour connaître la nature et la forme des rapports sociaux. Elle nous permet de cerner la position sociale et l'attitude de l'élite, définisseur de la norme, face à certains groupes sociaux moins privilégiés. Ce que nous n'avons pu retrouver dans l'ouvrage de Julius R. Ruff. L'étude de la répression n'a pas été suffisamment approfondie pour que des conclusions puissent être dégagées, comme par exemple sur l'attitude de la société dominante face à tel ou tel type de crime et à certaines valeurs que cette société privilégiée. Très peu d'éléments dans l'ouvrage nous permettent de connaître la façon avec laquelle les Libournaise et Bazadaise percevaient la justice criminelle du roi.

En somme, *Crime, Justice and Public Order in Old Regime France* est une bonne étude des institutions judiciaires de l'époque et de la criminalité des sénéchaussées de Libourne et Bazas mais l'auteur n'a pas su aller au-delà des faits pour appréhender à travers la criminalité les sociétés libournaise et bazadaise.

André Lachance  
Université de Sherbrooke

\* \* \*

Bonnie G. Smith — *Confessions of a Concierge: Madame Lucie's History of Twentieth-Century France*. New Haven and London: Yale University Press, 1985. Pp. xx, 156.

What could be more fascinating than the "true 'history of France'" (p. xiii) as told by an octogenarian Parisian concierge to an academically trained American historian? Madame Lucie Lemaire begins her first-person narrative in Normandy, where she was born and raised during La Belle Epoque, and ends it when she became a concierge in Paris during the second World War. Unlike any conventional, or as Smith oddly puts it in her introduction, "official" (p. xix) history, Madame Lucie's story opens dramatically: "Often, when nighttime fell, my parents had trouble finding me" (p. 3). This was in Caen, in 1900, when she was four years old. Other interesting details follow about her mother's millinery business, her father's mechanical skills and drunkenness, her grandmother's bad croissants but delicious "pears *bourdaloue*" (p. 7), her Aunt Suzanne's scandalous behaviour.

Lucie's very personal history includes watching torch-lit parades in Caen, fishing for eels in the Orne River with worms sewn into a huge ball, playing hopscotch and "diabolo", waiting all day for a glimpse of the black Queen Navalo of Madagascar during her seasonal visits to the seashore. There are interesting bits of social history, such as the fact that "in those days people didn't wash their hair all the time" (p. 19), Lucie herself not for several months; that there was indoor plumbing in Caen but not in nearby Lisieux, that in 1910 Lucie's mother did her laundry in the river in which a hotel dumped its sewage. Lucie also remembers being chatted up by soldiers while she was carrying out her household waste. "In those days it was natural to say a little *bonjour* to one's neighbor while holding a chamber pot, whose contents would soon be fertilizing Norman fields" (p. 32).

There are also glimpses of broader issues. Although her family "wasn't very religious" (p. 13), Lucie went to the sisters' school because her father needed the goodwill of the Church for his repair business. The curé "had told us that the devil was ruling France, probably because so many religious orders had been denied permission to teach.... This was what they called separation of Church and State" (p. 14). An only child, Lucie fell in love with a soldier and was engaged on 14 July 1914, but he was killed in October. "The death of Philippe", Lucie recalled, "made this war the most important and least significant event of my life" (p. 34). But two years later she determinedly stalked another soldier, whom she married in 1919.

Lucie soon thereafter moved to Miramas, near Marseille, where her husband had a job. There she bore her two sons, but later returned to Paris to take up residence with her husband's parents (who